

## COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

## Cinquante et unième session «Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 23-27 octobre 2023

#### GUIDE RELATIF À L'ÉLABORATION DU RAPPORT FINAL DE LA 51° SESSION DU CSA

Conformément à l'usage établi pour les séances plénières du CSA, suivant la nature de chaque point de l'ordre du jour (information, examen ou décision), quatre types de procédures sont prévues pour l'élaboration du rapport final de la 51<sup>e</sup> session du CSA, établi par le Bureau du CSA, en concertation avec le Groupe consultatif:

- TYPE A: Élaboration de projets de décision qui seront parachevés par le Bureau, après concertation avec le Groupe consultatif, s'agissant des points devant faire l'objet d'une décision prise en séance plénière.
- TYPE B: Élaboration de projets de conclusion qui seront parachevés par le Bureau, après concertation avec le Groupe consultatif, s'agissant des points présentés pour information et examen. Des espaces pourront être réservés, dans le texte, à l'insertion d'un nombre limité de puces supplémentaires portant sur des questions spécifiques qui auront peut-être été soulevées lors des débats en séance plénière, conformément aux questions directrices qui seront intégrées au guide relatif à la 51e session du CSA.
- <u>TYPE C</u>: Élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre directement au Comité de rédaction s'agissant des points pour lesquels il est prévu que seules des informations relatives aux intervenants et au déroulement de la session figurent dans le rapport final;
- <u>TYPE D</u>: Élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre directement au Comité de rédaction s'agissant des points pour lesquels il est prévu que seules des informations relatives aux intervenants et un lien vers le compte rendu de la session figurent dans le rapport final;

2 CFS 2023/51/2/Rev.1

#### Procédures proposées pour la 51<sup>e</sup> session du CSA et exemples tirés du passé

## I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION (pour information et décision)

Le projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et soumis au Comité de rédaction. Conformément à la présentation retenue les années précédentes, le texte mentionnera notamment le nombre de participants, y compris les délégués de haut niveau, les annexes figurant dans le rapport final et les membres du Comité de rédaction (voir le rapport final de la 46<sup>e</sup> session du CSA, par. 1 à 7).

## II. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE HAUT NIVEAU (pour information)

**TYPE** C: Le projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et soumis au Comité de rédaction, pour examen. Conformément à la présentation retenue les années précédentes, le texte mentionnera les représentants qui auront prononcé des allocutions d'ouverture (voir le <u>rapport final de la 46<sup>e</sup> session du CSA</u>, par. 8).

#### III. RENFORCEMENT DE L'ACTION COORDONNÉE FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE – L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2023

(pour information et examen)

**TYPE D:** Élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre directement au Comité de rédaction. Le texte mentionnera les intervenants et le compte rendu de la session.

## IV. DIALOGUES SUR LES LIENS AVEC D'AUTRES PROCESSUS MONDIAUX

(pour information et examen)

**TYPE C:** Le projet de texte sera élaboré par le secrétariat du CSA et soumis au Comité de rédaction, pour examen. Le texte mentionnera les représentants de haut niveau ayant fait partie du groupe d'experts (voir le <u>rapport final de la 46<sup>e</sup> session du CSA</u>, par. 8).

#### V. AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (pour décision)

**TYPE A:** Un projet de décision, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51<sup>e</sup> session (voir le <u>rapport final de la 47<sup>e</sup> session du CSA</u>, par. 17 et 18).

CFS 2023/51/2/Rev.1 3

# VI. METTRE À PROFIT LES DONNÉES POUR FAIRE PROGRESSER LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE SUR LE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE ET DE L'UTILISATION DES DONNÉES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION ET DES OUTILS D'ANALYSE Y AFFÉRENTS (pour décision)

**TYPE A:** Un projet de décision, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51<sup>e</sup> session (voir le rapport final de la 50<sup>e</sup> session du CSA, par. 22 et 23).

#### VII. S'INTÉRESSER AUX MULTIPLES DIMENSIONS DES INÉGALITÉS: RÉDUCTION DES INÉGALITÉS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

(pour examen)

**TYPE B:** Un projet de conclusion, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51° session (voir le <u>rapport final de la 49° session du CSA</u>, par. 21 et 23).

#### VIII. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030: PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL POUR 2024-2027 (pour décision)

**TYPE A:** Un projet de décision, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51<sup>e</sup> session (voir le <u>rapport final de la 44<sup>e</sup> session du CSA</u>, par. 29 et 30).

## IX. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE À LA DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION (CIN2)

(pour information et examen)

**TYPE B:** Un projet de conclusion, devant être approuvé par le Bureau après concertation avec le Groupe consultatif en juillet 2023, sera intégré à un document de travail afin d'être examiné par le CSA à sa 51<sup>e</sup> session (voir le rapport final de la 49<sup>e</sup> session du CSA, par. 16).

#### X. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU CSA SUR L'INSTABILITÉ DES PRIX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SUR LA PROTECTION SOCIALE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

(pour examen)

**TYPE D:** Élaboration, par le secrétariat du CSA, du texte à soumettre directement au Comité de rédaction. Le texte mentionnera les intervenants et le compte rendu de la session.

4 CFS 2023/51/2/Rev.1

#### XI. AUTRES QUESTIONS

À l'issue de la session, un modèle de texte portant sur ce point de l'ordre du jour sera inséré dans la version définitive du rapport final de la 51<sup>e</sup> session du CSA (voir le <u>rapport final de la 49<sup>e</sup> session du CSA</u>, par. 28 à 31).